



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

Réf. : CLVD – 23/2017

Monsieur Jean-Claude BOURRELIER
Président Directeur Général
BRICORAMA FRANCE
21 A bd Jean Monnet
94354 VILLIERS SUR MARNE CEDEX

Paris, le 29 mars 2017

Lettre recommandée A/R

Monsieur le Président Directeur Général,

Comme nous l'avons toujours dit, une fois le travail du dimanche banalisé, les employeurs rognent les contreparties. Vous nous donnez raison.

Après avoir fait travailler illégalement les salariés le dimanche avec une majoration basée sur un salaire qui n'est pas forcément le bon étant donné que nous vous avons prouvé que vous ne respectez pas la classification, vous continuez à mépriser ceux qui, par leur force de travail, vous ont rendu millionnaire.

Aujourd'hui, vous venez leur confisquer la contrepartie du sacrifice qu'ils concèdent pour compléter leur faible salaire que vous leur imposez. On dit volontaire au travail du dimanche dans ce cas ?

Quant à la classification, est-elle respectée aujourd'hui ?

Combien de salariés sont sous-payés par conséquence ?

Vous avez œuvré avec vos frères ennemis (Leroy Merlin et Castorama) pour obtenir le décret SAPIN qui permet à tous les magasins de Bricolage d'ouvrir le dimanche. Pas tous, à en croire la liste fantaisiste portée au ministère qui n'a jamais été respectée. Elle dénombrait les magasins qui seraient ouverts le dimanche et uniquement cela.

Cette manœuvre n'a fait qu'augmenter les distorsions de concurrence avec d'autres commerces.

Demain vous en serez la victime ou plus exactement les salariés de Bricorama, comme par exemple aux Ulis, où Castorama vient, à vos portes, pour ouvrir un magasin (sera-t-il fermé le dimanche puisqu'il n'était pas sur la liste ?).

La concurrence, la compétitivité ne doivent pas se faire sur le dos des salariés. Votre politique commerciale n'a pas à être complétée par le non-respect des textes et de vos engagements et par la diminution du pouvoir d'achat de vos salariés.



Quant à la campagne de dénigrement organisée contre FO, en particulier par des manifestations, avec du matériel de votre entreprise, devant notre Confédération, avec la complicité de certaines organisations syndicales qui se sentent flouées aujourd'hui ; ceci nous permet d'inviter tous les salariés de Bricorama à adhérer à FORCE OUVRIERE, le syndicat libre et indépendant.

La seule Organisation syndicale qui a eu raison dès le début.

Face à vous, les salariés doivent s'organiser pour que vous entendiez leur insatisfaction générale.

La section syndicale FO BRICORAMA saura les conseiller et les regrouper en leur sein pour défendre leurs intérêts.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations distinguées.



Christophe LE COMTE
Secrétaire de la Section fédérale du Commerce

Copie :

- Aux militants FO
- Aux salariés de Bricorama
- Au Ministère du travail
- A la presse

